

**N° 6724<sup>1</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session extraordinaire 2013-2014

---

**PROJET DE LOI**

**portant approbation des Amendements au texte et aux Annexes  
autres que III et VII du Protocole à la Convention sur la pollution  
atmosphérique transfrontière à longue distance, de 1979, relatif  
aux métaux lourds, signé à Aarhus, le 24 juin 1998**

\* \* \*

**AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES SALARIES  
AU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES**

(24.9.2014)

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 19 septembre 2014, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

*Pour la Chambre des salariés,*

*Le Directeur,*  
Norbert TREMUTH

*Le Président,*  
Jean-Claude REDING

